

Attirer les investisseurs, oui. Mais à quel prix ?

(page 2)



Le Burundi doit aussi offrir des conditions susceptibles d’attirer les investisseurs.

ECONOMIE	ENVIRONNEMENT	PUBLIREPORTAGE
 Budget général 2026-2027 Quand le budget général 2026-2027 franchit la barre des 7 000 milliards de BIF (page 3)	 Déboisement Impliquer les communautés pour préserver l’environnement (page 4)	 SOCAR Vie & CRDB SOCAR Vie : Les participants au Marathon CRDB Bank Burundi assurés (page 9)

Editorial

Décentralisation : place aux résultats



Melance Maniragaba,
Rédacteur en chef.

Une annonce de l'allocation d'une enveloppe de 944 289 714 018 FBu aux communes et aux provinces a été faite par

la Primature le 4 août 2026 dans la province de Buhumuza. Cette enveloppe est destinée à la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration des services publics ainsi qu'au renforcement du développement au bénéfice des citoyens.

C'est un signal fort, car cet investissement traduit une volonté de rapprocher les ressources des citoyens afin de répondre plus efficacement aux besoins des communautés.

Cependant, cette annonce intervient dans un contexte où plusieurs programmes de financement public ont déjà suscité des interrogations. Au fil des années, d'importants moyens ont été accordés aux coopératives collinaires ou à la

construction d'infrastructures publiques.

Si certaines réalisations sont visibles, d'autres projets ont laissé les citoyens sur leur faim en raison des résultats jugés insuffisants, des retards dans leur exécution ou d'un manque de visibilité sur l'utilisation effective des fonds engagés. Ces expériences rappellent que l'ampleur des investissements ne garantit pas, à elle seule, leur efficacité.

L'importance de cette enveloppe impose donc une responsabilité tout aussi importante. La réussite de cette initiative dépendra moins du montant mobilisé que de la manière dont ces ressources seront gérées. La transparence dans l'attribution des financements, l'équité entre les

collectivités et le respect des critères objectifs doivent être les principes directeurs de leur mise en œuvre.

Il est essentiel d'écarter toute forme de favoritisme ou de traitement préférentiel qui pourrait compromettre la confiance des citoyens et réduire l'impact des investissements publics. Chaque province et chaque commune doivent bénéficier des ressources selon des critères clairement définis, connus de tous et appliqués de manière impartiale.

Par ailleurs, un suivi rigoureux de l'exécution des projets financés est indispensable. Les mécanismes de contrôle, d'évaluation et de redevabilité doivent permettre de vérifier que chaque franc investi produit des résultats concrets

au bénéfice des populations. La publication régulière des réalisations, des dépenses engagées et des résultats obtenus renforcera la confiance du public et encouragera une gestion responsable des fonds publics.

La décentralisation est une opportunité historique pour accélérer le développement local. Pour qu'elle produise les effets attendus, elle doit s'appuyer sur une gouvernance exemplaire fondée sur la transparence, l'équité, la bonne gestion et la responsabilité. C'est à ce prix que cet investissement contribuera durablement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et au développement harmonieux de l'ensemble du territoire.

ECONOMIE

Investir au Burundi : Quand les opportunités ne suffisent pas à elles seules

Cela fait des années, que le Burundi peine à garder le peu d'investisseurs sur place et à en attirer de nouveaux. Et cela, malgré différentes conférences et discours visant à les séduire. Pour certains, les plans sont là, les discours aussi, mais les actions concrètes allant dans ce sens manquent. Des choses internes à réviser, une motivation à créer et une détermination sans failles sont plus que nécessaires pour opérer des changements dans ce secteur.

« Le marché des investissements est un marché très concurrentiel aussi bien pour le Burundi que pour toute l'Afrique. L'Afrique est en train de rivaliser avec les autres continents. Les gens qui ont de l'argent ont le choix. Je crois qu'une des réflexions à avoir c'est : qu'est-ce que nous faisons de mieux que les autres ? », souligne l'Ambassadeur Libérat Mpfumukeko.

Cette intervention s'inscrivait dans le cadre des activités de la Semaine de la Diaspora Panafricaine, qui s'est tenue du 29 au 30 juillet 2026 à Bujumbura sous le thème : « Dialogue avec la diaspora panafricaine sur le développement et la transformation de l'Afrique ».

Attirer les investisseurs a toujours été un objectif clé dans plusieurs rencontres officielles organisées au Burundi et à l'étranger. Les opportunités susceptibles de les attirer sont légion. Le terrain est encore presque vierge. Mais comme cela ne suffit pas à lui seul pour attirer et garder les investisseurs, les résultats ne sont pas au rendez-vous.



Il est impératif que le Burundi investisse dans une communication à la hauteur, car les investissements se vendent.

Améliorer la promotion des investissements

L'Ambassadeur Mpfumukeko trouve qu'on ne peut espérer promouvoir les investissements qu'à travers des rencontres ponctuelles et souligne que les pays qui ont les plus grands flux d'investissement déploient des moyens commerciaux à la hauteur. « Les gens qui ont de l'argent ne viennent pas dans ces réunions institutionnelles. Mais si vous faites de la publicité dans le Wall Street Journal, The Economist, etc., tous les grands riches des États-Unis et du monde entier regardent cela », explique-t-il.

Pour lui, il est impératif que le Burundi investisse dans une communication à la hauteur, car les investissements se vendent. « Il faut vraiment qu'on réfléchisse aux moyens appropriés de communication et d'information pour que notre diaspora sache exactement ce qui se passe au Burundi et en Afrique. Nous

sommes en compétition et cela, il faut le savoir », conclut-il.

Un autre problème est qu'on tient souvent des discours contradictoires. « Nous disons que nous voulons instaurer un bon climat des affaires. Mais nous traînons les pieds lorsqu'il faut mettre en place les réformes qui vont dans ce sens », dit-il.

Il donne l'exemple du guichet unique qui a été mis en place en 2011-2012 à l'Agence de Développement du Burundi (ADB). L'ADB avait l'ambition de mettre en place d'autres guichets uniques pour imiter les meilleures pratiques des autres pays qui le faisaient à l'époque. Cela permettrait de faire en sorte que l'investisseur qui arrive au Burundi trouve tous les services en un seul endroit. S'il veut acheter un terrain par exemple, qu'il trouve sur place un guichet pour les titres fonciers. Il regrette cependant que cela fasse 15 ans que les plans du cadastre pour les

zones économiques spéciales sont disponibles, mais que leur mise en place traîne.

Trop d'impôt tue l'investissement

Pour gagner ce pari, le Burundi doit aussi offrir des conditions

susceptibles d'attirer les investisseurs. Dans ces assises, il a été montré que les pays européens ayant le pouvoir d'achat le plus élevé sont des pays dont la fiscalité est la plus avantageuse et qui attirent les plus grandes entreprises du monde.

Alors que dans les pays développés, ce sont les entreprises du secteur privé et l'activité commerciale qui génèrent la recette fiscale, au niveau de l'Afrique, il se remarque un manque de cohérence. Parfois, on annonce des mesures d'incitations fiscales à l'endroit des investisseurs, mais qui sont supprimées le lendemain selon les besoins du Trésor public. Les investisseurs en Afrique font face aussi à des taux d'intérêts bancaires élevés qui les découragent. Ce qui n'est pas toujours cohérent avec les objectifs de nos pays en matière d'investissement.

« Nous disons à tous nos partenaires et à nos citoyens que nous voulons réformer le climat des affaires. Mais le résultat, très souvent, n'est pas là. Je crois qu'il y a des choses internes à réviser, une motivation à créer, une détermination vraiment à avoir pour opérer des changements », trouve l'Ambassadeur Mpfumukeko.

« Sinon, il y a d'autres concurrents sur d'autres continents qui vont beaucoup plus vite, qui sont plus résolus dans ce qu'ils font. Et dans 15 ou 20 ans, on sera toujours là à vouloir des investisseurs qui ne viennent pas », conclut-il.

Florence Inyabuntu



C.d'Uvira, Immeuble Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Rédacteur en chef :
Melance Maniragaba

Service commercial :
+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 19 Juin 2026		
Sources : BRB/www.brb.bi		
Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2970	3018
Euro	3392	3447
Shi. Kenyan	22.9427	23.3128
Shi. Tanzanien	1.1295	1.1477
Shi. Ougandais	0.8135	0.8266
Fr Rwandais	2.0137	2.0462

Quand le budget général 2026-2027 franchit la barre des 7 000 milliards de BIF

Le budget général de l'Etat burundais pour l'exercice 2026-2027 s'élève à 7 014 milliards de BIF, selon l'article 4 de la loi budgétaire. L'analyse de la répartition des dépenses montre que les secteurs de l'éducation, des finances, de la défense, de l'agriculture et de la santé concentrent une part importante des ressources publiques, traduisant les priorités du gouvernement.

Le budget général de l'Etat pour l'exercice 2026-2027 atteint 7 014 milliards de BIF. La répartition des dépenses, telle que prévue à l'article 4 de la loi budgétaire, met en évidence les domaines jugés prioritaires par les pouvoirs publics.

Le ministère des Finances, du Budget et de l'Économie numérique bénéficie de la plus importante enveloppe avec 2 916 milliards de BIF, soit plus de 40 % du budget global. Cette dotation reflète notamment les dépenses liées à la gestion des finances publiques, au service de la dette et aux différentes opérations financières de l'État.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique arrive en deuxième position avec 768,205 milliards de BIF. Cette allocation confirme l'importance accordée au secteur éducatif, appelé à poursuivre les réformes visant à améliorer l'accès à l'enseignement et la qualité de la formation.



Le budget général de l'État prévoit des dépenses de plus de 7 000 milliards de BIF.

Le ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants reçoit 674,561 milliards de BIF, tandis que le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage se voit attribuer 622,88 milliards de BIF. Ces deux secteurs figurent parmi les principaux bénéficiaires du budget, traduisant l'attention portée à la sécurité nationale et au développement agricole, pilier de l'économie burundaise.

Le ministère de l'Intérieur, du

Développement communautaire et de la Sécurité publique dispose de 409,877 milliards de BIF, devant le ministère des Infrastructures, des Logements sociaux, des Transports et de l'Équipement (397,225 milliards de BIF) et le ministère de la Santé publique (315.514 milliards de BIF).

Les institutions de l'Etat également financées

Au niveau des institutions, la

Présidence de la République bénéficie d'une dotation de 216,423 milliards de BIF. Les dépenses prévues pour le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et de la Coopération au développement s'élèvent à 128,775 milliards de BIF, tandis que le ministère de la Justice, des Droits de la personne humaine et du Genre reçoit 145,8 milliards de BIF.

L'Assemblée nationale dispose d'un budget de 29,049 milliards de BIF,

contre 21,744 milliards de BIF pour le Sénat. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) bénéficie d'une enveloppe de 30,450 milliards de BIF, supérieure à celle des deux chambres du Parlement.

Parmi les autres institutions, la Primature est dotée de 19,352 milliards de BIF, la Vice-Présidence de 5,201 milliards de BIF et le Secrétariat général de l'État de 3,929 milliards de BIF. La Cour des comptes reçoit 2,304 milliards de BIF, l'Institution de l'Ombudsman 2,884 milliards de BIF, tandis que la Cour suprême et le Parquet général de la République disposent de 4,59 milliards de BIF. La Cour constitutionnelle bénéficie, quant à elle, d'une enveloppe de 930 millions de BIF.

Les ministères de la Communication et des Médias (24,968 milliards de BIF), de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (24,668 milliards de BIF) ainsi que du Travail, de la Fonction publique et de la Sécurité sociale (63,66 milliards de BIF) complètent cette répartition.

À travers cette ventilation budgétaire, le gouvernement affiche sa volonté de soutenir les secteurs sociaux, les investissements publics, la sécurité et la gouvernance, tout en assurant le fonctionnement des principales institutions de l'État au cours de l'exercice 2026-2027.

Gilbert Nkurunziza

COMMERCE

Produits de première nécessité

Les consommateurs déplorent que les prix sont élevés

Les consommateurs s'inquiètent du fait que les prix des produits de première nécessité sont élevés. Cela altère leurs conditions de vie. Ils demandent alors à l'Etat de prendre des mesures pour alléger leur souffrance.

Dans une descente effectuée par le Journal Burundi Eco vendredi le 7 Août 2026 au marché connu sous le sobriquet de Cotebu, les consommateurs déplorent le fait que les prix des denrées alimentaires soient élevés.

Un Kg de riz s'achète à 6500 FBu, celui du haricot du type Kinure 3500 FBu, celui du type Kirundo 3000 FBu, un kg de graines de maïs s'achète à 1800 FBu, un kg de pomme de terre s'achète à 2500 FBu, celui de colocase à 2500 FBu et celui de patate douce à 1800 FBu.

Un litre et demi d'huile de palme s'achète à 15000 FBu et celui d'huile de coton à 20 000 FBu. Les consommateurs indiquent que ces prix sont élevés si on les compare à leurs revenus.

Les conditions de vie deviennent de plus en plus mauvaises, s'inquiètent Jules Mugenzi, habitant la zone Cibitoke de la commune Ntahangwa dans la province de Bujumbura.

La détaxation des denrées alimentaires, une des pistes de solution

Il demande la mise en place des

mesures qui réduisent les prix des produits alimentaires pour alléger leur souffrance. Il cite à titre illustratif la détaxation de ces produits.

Les commerçants affirment que les prix des produits de première nécessité sont élevés. Ils expliquent que cela est lié à pas mal de facteurs. Le coût de transport est élevé suite à la pénurie du carburant.

Les détenteurs des camions utilisés pour déplacer les produits alimentaires s'approvisionnent en carburant au marché noir suite au manque de cet Or noir dans les stations-service. Et là-bas, le prix officiel est multiplié par 5 et plus. A cela s'ajoute les taxes qu'ils paient à l'Etat et le coût de production élevé.

Même l'Institut National des Statistiques du Burundi (INSBU) affirme que les prix des denrées alimentaires sont élevés. Comme le précise l'INSBU, l'inflation en moyenne annuelle de juin 2026 s'établit à 18,4% contre 20,8% en mai 2026.

Selon l'INSBU, cette inflation de 18,4% est due aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une hausse de 14,8%. Ce sont principalement les pains et les céréales qui enregistrent une hausse de 20,1% composés essentiellement du riz en hausse de 32,9%, les pains et les produits de la pâtisserie de 26,0%.

Les légumes enregistrent une hausse de 9,9% composées essentiellement des tubercules frais et des légumes frais en fruit ou racines en hausse



Les consommateurs déplorent le fait que les prix des denrées alimentaires soient élevés.

respectivement de 14,2% et 28,8%. Les poissons et fruits de mer enregistrent une hausse de 13,1% composées essentiellement des poissons frais en hausse de 19,5%.

Les viandes enregistrent une hausse de 23,3% composées essentiellement

des viandes de bœuf en hausse de 21,9%. Les fruits enregistrent une hausse de 17,2%.

Notons que l'Association Burundaise des Consommateurs (ABUCO) affirme que les prix des produits de première nécessité

sont élevés. Elle demande de laisser entrer les produits alimentaires des pays voisins comme on l'a fait pour les bovins pour inverser la tendance.

Mélance Maniragaba

Tueries conjugales : Les responsabilités sont partagées

Les violences conjugales sont une réalité au Burundi. Certaines naissent au su et au vu de tout le monde, que ce soient les voisins ou les administratifs à la base, mais finissent parfois en tueries. Pour le sociologue Patrice Sabuguheba, les choses n'en arriveraient jamais là si chaque membre de la société jouait le rôle qui lui incombe.

Ces derniers jours, une histoire d'une femme étranglée par son mari circule sur les réseaux sociaux. Des commentaires fusaient de partout. Pour certains, c'était incompréhensible qu'une femme endure ces violences jusqu'à ce que cela tourne aux tueries. Pour d'autres, ce n'est pas toujours facile pour une maman de laisser ses enfants et de divorcer. Chacun avait son commentaire à faire. Après tout, ce n'est pas l'unique cas de violence conjugale qui se termine par des tueries. On entend ici et là dans différentes provinces du pays, des femmes qui sont tuées par leurs maris ou des maris tués par leurs femmes, ceux dont les cas sont publiés, bien sûr. Et beaucoup d'autres se manifesteront certainement si rien n'est fait pour inverser la tendance.

Pour le sociologue Patrice Sabuguheba, autrefois au Burundi, il y avait des interdits et un temps réservé au dialogue au sein des familles. Mais avec les mutations de



Patrice Sabuguheba, sociologue : « Personne ne devrait être tué dans une communauté pourvue de femmes et d'hommes intègres ».

la société, cet espace de discussion a disparu dans de nombreux foyers alors que c'est là où on se demandait pardon en cas d'offense. Lorsque vous vous mettez en colère l'un contre l'autre, ce sentiment ne devrait pas s'installer au point de devenir une rancœur tenace qui finit par se résoudre dans la vengeance. A défaut de dialogue, un litige qui aurait pu être réglé pacifiquement finit par se régler dans la violence.

Prévenir avant que ce soit trop tard

Selon lui, comme le dit un adage burundais : « Ahari abagabo ntiharwa ibara ». Cela veut dire que personne ne devrait être tué dans une communauté pourvue de femmes et d'hommes intègres. « De nos jours, il existe pourtant des médiateurs sur toutes les collines

du pays. Quand des conjoints en arrivent à s'entretuer faute de trouver quelqu'un à qui demander conseil, cela nous pousse à douter de la confiance accordée à ces institutions. C'est soit parce que la population ne les connaît pas ou n'en a pas confiance », dit-il.

Comme le démontre Sabuguheba, l'harmonie de la société incombe à tout le monde. Souvent, il existe des

signes annonciateurs d'un drame qui couve et l'entourage peut les déceler. « N'y a-t-il aucun moyen de le prévenir ? Il ne faut pas se dire "cela ne nous regarde pas". S'il apparaît clairement qu'un drame risque de se produire dans un foyer, les médiateurs devraient convoquer ces personnes et les conseiller avant que l'irréparable ne soit commis », trouve-t-il. Il regrette cependant qu'une personne répète parfois haut et fort qu'elle va commettre un crime, que les gens de l'entourage l'entendent sans rien faire et qu'elle finisse par passer à l'acte alors qu'on aurait pu l'éviter. Et lorsque l'affaire arrive devant la justice, elle accuse parfois encore de longs retards.

Pour Sabuguheba, personne ne devrait encourager le divorce. Néanmoins, au lieu d'attendre d'y laisser sa vie, la personne menacée devrait tirer la sonnette d'alarme, chercher une personne de confiance même une seule à qui confier ses problèmes et si la situation devient intenable, fuir pour sauver sa vie tout en passant par les voies légales, même si le divorce devrait être le dernier recours. « Quoi qu'il en soit, si tout se passait normalement et que chaque membre de la société jouait le rôle qui lui incombe, les choses n'en arriveraient jamais là », conclut-il.

Florence Inyabuntu

ENVIRONNEMENT

Impliquer les communautés pour préserver l'environnement

La communauté vivant autour des forêts joue un rôle primordial dans leur protection. Mais cela ne peut être effectif que si elle est impliquée et que des alternatives lui sont expliquées. Cela constitue une approche participative prometteuse, mais qui nécessite d'importants moyens financiers pour pérenniser son impact.

Les forêts burundaises s'épuisent dans de nombreuses régions. Et pour cause : le bois n'est pas seulement utilisé pour le charbon ou le chauffage, il est également sollicité dans la menuiserie, l'agriculture, la construction et bien d'autres secteurs. Avec une pression démographique croissante, la demande explose alors que les périmètres forestiers se réduisent jour après jour.

C'est ce qui se passe sur le point le plus haut du Burundi, le mont Heha, dans la province de Bujumbura. Comme le raconte Patrice Sabuguheba, représentant légal de l'association FASHA, une association œuvrant dans la protection de l'environnement, pendant longtemps, la population riveraine du mont Heha, qui est majoritairement rurale, satisfaisait ses besoins en bois en détruisant cette forêt. Malgré les interdictions et les punitions infligées aux récalcitrants, les activités de déboisement et de braconnage restaient incessantes et incontrôlables. Il rappelle notamment qu'en 2024, le mont Heha a été la cible des feux de brousse.



Impliquer et responsabiliser la population dans la protection des forêts est la meilleure des stratégies.

Véritable château d'eau et symbole national, le mont Heha joue un rôle essentiel dans la régulation du climat, la protection de la biodiversité et l'approvisionnement en eau utilisée par les populations environnantes. Cette destruction

progressive a mis gravement en danger l'équilibre écologique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés locales

Le rôle des communautés environnementales est indispensable

Pour inverser la tendance, cette association a entrepris des

stratégies visant à impliquer cette population tout en lui proposant des alternatives visant à réduire l'usage du bois. « Il ne suffit pas seulement de leur interdire d'utiliser le bois, il faut aussi leur proposer des alternatives », dit-il. Sur ce point, il leur a été enseigné la plantation d'arbres agroforestiers qui leur permet de subvenir à leurs besoins en bois sans toutefois détruire leurs cultures. Il y aura aussi des travaux de délimitation de cette réserve forestière. Ce qui permettra à ces communautés de protéger l'environnement tout en gagnant un peu d'argent.

Pour M. Sabuguheba, impliquer et responsabiliser la population dans la protection des forêts est la meilleure des stratégies, car ce sont les riverains qui connaissent le mieux leur environnement et qui en subissent les premières conséquences en cas de destruction. Cet environnementaliste se réjouit que cette approche d'implication des communautés commence à porter ses fruits. Il regrette cependant que ces associations locales fassent face à un problème sérieux de moyens financiers.

L'article 156 du Code forestier burundais stipule que tout déboisement est compensé par un reboisement équivalent en qualité et en superficie au couvert forestier initial réalisé par l'auteur du déboisement à ses frais. L'article 200 renforce cette protection en précisant que « quiconque pratique une coupe illicite d'arbres ou de végétaux ligneux en violation des dispositions de la présente loi ou de ses textes d'application est puni d'un emprisonnement de un à six mois et d'une amende égale au double de la valeur des produits ».

Florence Inyabuntu

OFFRE D'EMPLOI – CONSULTANCE

DESCRIPTION DE POSTE

Poste	Consultant
Adresse	Bujumbura, Mukaza, Rohero I, avenue Muyinga N° 17
Durée	Déterminé (20 jours – version 1 du manuel)
Supervision	Représentant Pays
Date de soumission	21/08/2026

A PROPOS DE STREET CHILD

Street Child est une organisation non-gouvernementale, basée au Royaume-Uni, avec une présence soutenue et à haut impact dans vingt et un pays. Nous visons à assurer que chaque enfant puisse aller à l'école, y acquérir une éducation de qualité, et sans risque pour la sécurité personnelle. Depuis plus d'une décennie, Street Child travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde en Afrique et en Asie pour garantir que chaque enfant a son droit à une éducation reconnue. Jusqu'ici nous avons sensiblement transformé la vie de plus 1.000.000 enfants, et nous nous engageons d'appuyer un million d'enfants de plus d'ici 2026.

Nos secteurs clés d'expertise incluent l'éducation et la protection des enfants, les enfants en situation d'urgence, l'autonomisation des familles et des jeunes, et le leadership locale (la localisation). Autant que nous appuyons les gouvernements à offrir à travers une éducation gratuite et de qualité, un avenir certain à tous les enfants, inclus et d'ailleurs en priorité les plus vulnérables dont ceux en situation de rue, des groupes minorités, etc., nous aidons aussi les communautés à s'approprier ces objectifs pour un impact véritablement durable.

OBJECTIF DE LA MISSION

L'objet de la présente mission est de recruter un consultant individuel chargé d'élaborer le Manuel Opérationnel du Projet (MOP) du Projet d'Inclusion Socioéconomique des Enfants et Adolescents en Situation de Rue à Bujumbura (P511192), mis en œuvre par Street Child, Giriya et la Fondation Stamm, conformément aux dispositions du Project Appraisal Document (PAD), aux exigences de la Banque mondiale ainsi qu'aux cadres réglementaires nationaux applicables.

Le Manuel Opérationnel du Projet constituera le document de référence pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il définira les arrangements institutionnels, les rôles et responsabilités des parties prenantes, les procédures administratives, financières, fiduciaires, environnementales et sociales, ainsi que les mécanismes de coordination, de suivi-évaluation, de gestion des risques, de redevabilité et de contrôle interne.

Le Manuel devra également décrire les principales procédures techniques de mise en œuvre du projet, notamment celles relatives à l'identification, à l'évaluation, à l'orientation, à l'accompagnement et à la réintégration sociale, éducative et économique des enfants et adolescents en situation de rue, de manière à garantir une compréhension commune du parcours des bénéficiaires par l'ensemble des acteurs concernés.

RESPONSABILITES CLES

Sous la supervision de Street Child, le Consultant sera chargé d'élaborer le Manuel Opérationnel du Projet (MOP). À ce titre, il devra notamment :

- Examiner l'ensemble des documents de référence du projet, notamment le Project Appraisal Document (PAD), les documents de préparation du projet, les politiques et directives applicables de la Banque mondiale ainsi que les textes nationaux pertinents en matière de protection de l'enfance, de protection sociale et d'inclusion socioéconomique;
- Analyser le cadre institutionnel, administratif, fiduciaire, financier, environnemental et social applicable au projet, ainsi que les rôles, responsabilités et mécanismes de coordination des différentes entités impliquées dans sa mise en œuvre;
- Analyser le modèle d'intervention du projet et formaliser dans le Manuel les processus opérationnels relatifs au parcours des bénéficiaires, depuis leur identification dans la rue jusqu'à leur réintégration sociale, éducative ou économique;
- Décrire les procédures d'identification, d'évaluation, d'orientation, d'accompagnement, de suivi et de réintégration des enfants et adolescents bénéficiaires, en précisant les responsabilités des différents acteurs impliqués;
- Évaluer les procédures existantes, les mécanismes de coordination et les dispositifs de contrôle interne afin d'identifier les besoins d'harmonisation, de clarification et de renforcement opérationnel;
- Mener des consultations avec Street Child, les partenaires du consortium, les ministères concernés, les structures techniques compétentes et toute autre partie prenante clé afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration du Manuel;

- Élaborer un Manuel Opérationnel conforme aux exigences de la Banque mondiale et adapté au contexte institutionnel et opérationnel du Burundi;
- Définir les procédures de gestion administrative, financière, comptable, de décaissement, de passation des marchés, de gestion des contrats et de contrôle interne;
- Décrire les mécanismes de planification, de suivi-évaluation, de rapportage, de gestion documentaire et d'archivage, de gestion des risques ainsi que les mesures de prévention de la fraude et de la corruption ;
- Intégrer les dispositions relatives à la gestion environnementale et sociale, au mécanisme de gestion des plaintes, aux mesures de sauvegarde et aux mécanismes de redevabilité envers les bénéficiaires et les parties prenantes ;
- Identifier les aspects techniques du Manuel qui dépendront des résultats des études et analyses prévues après le démarrage du projet et proposer un mécanisme d'actualisation permettant leur intégration progressive ;
- Préparer les modèles de documents, outils de gestion, formulaires standardisés, schémas de processus et annexes techniques nécessaires à la mise en œuvre du Manuel ;
- Présenter les versions provisoires du Manuel aux parties prenantes concernées, intégrer les observations formulées et soumettre la version finale du Manuel Opérationnel ainsi qu'une feuille de route pour son actualisation future.

QUALIFICATIONS REQUISES

Le Consultant individuel devra répondre aux qualifications et expériences minimales suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5 minimum) en administration publique, gestion de projets, économie, finances, droit, développement international ou tout autre domaine pertinent ;
2. Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle générale dans la gestion, la coordination ou l'appui technique à des projets de développement financés par des partenaires techniques et financiers ;
3. Avoir réalisé au moins trois (3) missions d'élaboration, de révision ou de mise à jour de manuels opérationnels ou documents similaires de mise en œuvre de projets de développement ;
4. Avoir une expérience avérée d'au moins deux (2) missions dans des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres institutions multilatérales (IDA, BAD, etc.), incluant des responsabilités liées à la structuration ou à l'appui à la mise en œuvre de dispositifs opérationnels ;
5. Avoir une excellente connaissance des procédures de gestion de projets financés par la Banque mondiale, notamment :
 - * les Procurement Regulations for IPF Borrowers;
 - * les procédures de gestion financière et de décaissement ;
 - * le Cadre environnemental et social (ESF) ;
 - * les principes de suivi-évaluation et de gestion axée sur les résultats ;
6. Avoir une bonne capacité d'analyse institutionnelle et de rédaction de documents techniques et opérationnels ;
7. Faire preuve de capacités avérées de facilitation, de consultation et de travail avec des équipes multisectorielles ;
8. La connaissance du contexte des projets sociaux ou de protection de l'enfance en Afrique subsaharienne et plus particulièrement au Burundi constitue un atout.
9. Être capable de s'exprimer couramment en français et en anglais, à l'oral comme à l'écrit ;
10. Avoir une maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, PowerPoint) et une capacité avérée de structuration et de rédaction de documents techniques ;
11. Faire preuve d'un sens élevé de l'organisation, de rigueur professionnelle, d'intégrité et de capacité de travail en environnement multisectoriel et sous contraintes de délais.

Intéressé par cette offre de consultation ?

Prière consulter les termes de références complets affichés au bureau de Street Child, sis à Bujumbura, Commune Mukaza, Rohero I, Avenue Muyinga no 17.

Ils peuvent être demandés aussi via l'adresse électronique suivante : burundirecruitment@street-child.org, jusqu'au 21 août 2026 à 23h59.

Digitalisation des CEM et des CFP

Des responsables formés pour préparer une nouvelle plateforme de suivi-évaluation

L'organisation Création des Opportunités pour les Jeunes (CREOP-Jeunes) a organisé une série de formations en informatique de base à l'intention des responsables des Centres d'enseignement des métiers (CEM) et des Centres de formation professionnelle (CFP). Déployée successivement à Bujumbura, Rumonge et Bururi dans le cadre du projet UMWUGA-AKAZI, cette initiative vise à renforcer les compétences numériques des participants afin de les préparer à l'utilisation d'une plateforme de suivi-évaluation des performances des CEM et CFP en cours d'élaboration. A travers cette action, l'organisation entend contribuer à la modernisation de la gestion des établissements de formation professionnelle et à une meilleure disponibilité des données utiles à la planification.

Le développement des technologies de l'information transforme progressivement les modes de fonctionnement des administrations, des entreprises et des établissements d'enseignement. Les centres d'enseignement des métiers et les centres de formation professionnelle ne font pas exception à cette évolution. Pour accompagner cette transition, CREOP-Jeunes a organisé, du 22 au 24 juillet 2026 à Bujumbura, une formation en informatique de base destinée aux responsables et formateurs des CEM et CFP partenaires. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet UMWUGA-AKAZI, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par CREOP-Jeunes en partenariat avec SPARK. A Bujumbura, les bénéficiaires de cette première session provenaient du CFP Kigobe, du CFP Kanyosha, du CEM Kinama et du CEM Musaga.

L'objectif poursuivi ne consiste pas uniquement à familiariser les participants avec l'utilisation de l'ordinateur. Cette formation prépare également les responsables des établissements à utiliser une plateforme numérique de suivi-évaluation actuellement en cours de développement. Une fois opérationnelle, cette plateforme permettra notamment de collecter des données, de mettre à jour des statistiques et de faciliter le suivi des activités des CEM et CFP. Les responsables des cellules d'insertion ont ainsi été ciblés en priorité afin qu'ils disposent des compétences nécessaires pour alimenter correctement cet outil numérique lorsqu'il sera mis à leur disposition.

Des compétences informatiques au service d'une meilleure gestion

Durant les trois jours de formation organisés à Bujumbura, les participants ont suivi plusieurs modules consacrés aux outils informatiques de base. Les séances ont porté sur l'initiation à l'informatique, Microsoft Word, Excel, PowerPoint et sur le logiciel de comptabilité Sage.

Pour les organisateurs, ces logiciels constituent aujourd'hui des outils incontournables dans la gestion quotidienne des établissements de formation professionnelle. Leur maîtrise doit permettre aux responsables de gagner en efficacité dans le traitement des documents administratifs, la production des tableaux de suivi, la préparation des présentations ou encore la gestion comptable.



L'objectif de la formation consiste notamment à familiariser les participants avec l'utilisation de l'ordinateur.

« Aujourd'hui, le monde tourne autour de l'informatique. Nous voulons que les responsables des CEM et CFP maîtrisent les outils numériques afin qu'ils puissent accompagner la digitalisation de leurs établissements et être prêts à utiliser la plateforme qui leur sera destinée », précise Aimé Emmanuel Nininahazwe, consultant formateur en logiciels de gestion et logiciels bureautiques. Selon lui, les participants ont fait preuve d'un réel engagement durant les séances de formation. Les exercices pratiques ont permis d'observer une bonne assimilation des notions abordées malgré des niveaux de départ parfois très différents.

Au-delà de l'apprentissage technique, cette formation vise également à développer une culture du numérique au sein des établissements de formation professionnelle. Les connaissances acquises devraient permettre aux responsables d'améliorer leur manière de travailler, mais également d'accompagner leurs collègues et les apprenants dans l'utilisation progressive des outils informatiques. L'arrivée prochaine de la plateforme de suivi-évaluation donne par ailleurs un caractère concret à cette montée en compétences. Les personnes actuellement formées seront appelées à jouer un rôle de premier plan dans son utilisation au sein de leurs établissements respectifs.

Une plateforme pour améliorer la disponibilité des données

Pour CREOP-Jeunes, cette formation constitue une étape préparatoire à un projet plus large consacré à la digitalisation des CEM et CFP. La directrice exécutive de l'organisation, Lydie Ndayishimiye, explique que les compétences informatiques acquises permettront aux responsables de s'approprier plus facilement la plateforme numérique actuellement en cours d'élaboration.

« Cette plateforme servira notamment à la collecte des données, à leur mise à jour et au suivi des statistiques des CEM et CFP. Nous voulons que les responsables disposent d'un bagage suffisant en informatique afin qu'ils puissent l'alimenter efficacement lorsqu'elle sera opérationnelle », explique Mme Ndayishimiye. Selon elle, cette initiative répond à une difficulté rencontrée dans les établissements de formation professionnelle : les données produites par les CEM et CFP ne sont pas toujours disponibles en temps réel. Cette situation complique le travail des décideurs et des partenaires qui ont besoin d'informations fiables pour planifier leurs interventions ou identifier les besoins du secteur.

La future plateforme devrait ainsi faciliter la centralisation des informations et améliorer leur

disponibilité. Les responsables formés seront chargés d'y renseigner régulièrement les données relatives à leurs établissements, contribuant ainsi à renforcer le suivi des performances des CEM et CFP. Cette première étape concerne les établissements de Bujumbura, mais elle s'inscrit dans une démarche plus large qui prévoit l'extension des formations vers les autres provinces couvertes par le projet UMWUGA-AKAZI.

Les bénéficiaires constatent déjà les retombées de la formation

Les participants rencontrés à l'issue de la formation estiment que les connaissances acquises leur seront directement utiles dans l'exercice de leurs fonctions. Comptable au CEM de Musaga, Sabine Nsabimana explique que les notions abordées répondent aux besoins quotidiens de son travail. Elle souligne notamment l'intérêt du logiciel Sage, qui facilitera la tenue des différents documents comptables ainsi que la préparation des états financiers.

« Cette formation m'aidera à mieux utiliser le logiciel Sage pour gérer les livres de banque, les livres des ventes, les livres des achats et préparer les états financiers à la fin de chaque mois. La numérisation réduit les erreurs et facilite le contrôle », témoigne Mme Nsabimana. Elle rappelle avoir déjà suivi des cours d'informatique lorsqu'elle était élève, mais explique n'avoir jamais réellement pu mettre ces connaissances en pratique faute d'ordinateurs dans son environnement professionnel. Les tâches étaient alors réalisées manuellement, alors que de nombreuses structures fonctionnent désormais avec des outils numériques.

Pour elle, cette formation constitue donc une occasion de remettre à niveau ses compétences tout en répondant aux exigences actuelles de son métier. Elle estime néanmoins que les besoins restent importants dans les écoles de métiers, où plusieurs agents ne maîtrisent pas encore suffisamment les outils informatiques. La comptable souhaite ainsi que ce type d'initiative puisse être poursuivi afin que davantage de responsables et de formateurs bénéficient d'un accompagnement similaire et puissent, à leur tour, contribuer à la modernisation de la gestion des établissements.

Une initiative saluée par le ministère en charge de l'éducation

Au-delà des bénéficiaires directs, cette initiative est également appréciée par les autorités en charge de l'enseignement des métiers.

Présent lors des activités organisées par CREOP-Jeunes, Albert Hatungimana, conseiller expert à la Direction de l'enseignement des métiers au sein du ministère en charge de l'éducation, estime que cette formation intervient à un moment opportun, alors que le Burundi s'engage progressivement dans la transformation numérique de ses différents secteurs.

Selon lui, les objectifs poursuivis par cette formation s'inscrivent dans les orientations de la Vision Burundi 2040-2060, qui accorde une place importante au développement des compétences et à la modernisation du système éducatif. Il souligne que la digitalisation constitue désormais un enjeu majeur pour les établissements de formation professionnelle, appelés à produire des informations fiables permettant une meilleure planification. « Cette formation arrive à point nommé. Elle accompagne la vision du Burundi en matière de digitalisation et répond à un besoin réel dans les écoles des métiers, notamment pour la gestion des données statistiques dont l'État a besoin afin de mieux planifier ses interventions », souligne M. Hatungimana.

Pour ce responsable, l'apport de CREOP-Jeunes dépasse le simple renforcement des capacités en informatique. L'organisation prépare également les responsables des CEM et CFP à utiliser une plateforme numérique qui devrait améliorer le suivi des performances des établissements. Les participants actuellement formés seront ainsi les premiers à pouvoir alimenter cet outil dès qu'il sera validé et mis en service. Il rappelle également que la digitalisation est encore récente au Burundi, mais qu'elle constitue une orientation nationale appelée à concerner progressivement tous les secteurs. Dans ce contexte, le soutien des partenaires apparaît comme un levier important pour accélérer cette transformation.

Après Bujumbura, cap sur Rumonge et Bururi

La formation ne s'est pas limitée à Bujumbura. Après cette première étape, CREOP-Jeunes a poursuivi son programme dans l'ancienne province de Rumonge, où une nouvelle session s'est déroulée du 27 au 29 juillet 2026. A Rumonge les participants sont venus du CFP Rumonge, du CFP Mugara et du CFP Gatete pour renforcer leurs compétences numériques.

Comme à Bujumbura, cette formation a été organisée et visait à renforcer les capacités des formateurs des CEM et CFP afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, la gestion des centres et l'employabilité des jeunes. Trois jours durant, les participants ont alterné apprentissages théoriques, exercices pratiques et échanges d'expériences autour des principaux logiciels bureautiques. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise des certificats de participation aux neuf formateurs ayant suivi la formation. Les certificats ont été remis par CREOP-Jeunes, en collaboration avec Albert Hatungimana, représentant du ministère en charge de l'éducation et par le consultant formateur.

Au terme de cette session, les bénéficiaires ont recommandé la mise en place d'un suivi régulier afin de consolider les compétences acquises et de leur permettre de continuer à progresser dans l'utilisation des outils informatiques. Parmi eux figure Esdras Habumuremyi, formateur au CFP de Rumonge. Son témoignage illustre les progrès réalisés grâce à cette formation. Avant d'y participer, il explique avoir très peu utilisé un ordinateur et avoir hésité à manipuler certains programmes par peur de commettre des erreurs.

« Avant cette formation, je n'avais pratiquement aucune connaissance en informatique. Aujourd'hui, je peux rédiger des documents avec Word, effectuer des calculs simples dans Excel, préparer des présentations sur PowerPoint et utiliser Internet avec beaucoup plus de confiance. Cette expérience m'a ouvert de nouvelles perspectives, aussi bien dans mon travail que dans ma vie personnelle », confie M. Habumuremyi.

Quelques jours plus tard, du 30 juillet au 1^{er} août 2026, CREOP-Jeunes a poursuivi son programme dans l'ancienne province de Bururi. Les bénéficiaires provenaient du CEM Kiryama, du CEM Gitandu et du CFP Rutovu. Là encore, la formation avait pour objectif de renforcer les compétences des formateurs des CEM et CFP afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, la gestion des établissements et de favoriser une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes. A l'issue des trois journées d'apprentissage, les participants ont reçu leurs certificats de participation. Cette remise de certificats est venue récompenser leur assiduité, leur engagement et les efforts fournis durant une formation ponctuelle d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

Une première étape avant la mise en service de la plateforme

Au-delà des apprentissages techniques, cette série de formations constitue une étape préparatoire à la mise en œuvre de la future plateforme de suivi-évaluation des performances des CEM et CFP. Les responsables formés à Bujumbura, Rumonge et Bururi disposeront désormais des connaissances de base nécessaires pour participer à son alimentation lorsque celle-ci sera opérationnelle.

Selon CREOP-Jeunes, une nouvelle phase est déjà envisagée. Après les formations consacrées à l'informatique de base, les bénéficiaires seront appelés à suivre une formation spécifique sur l'utilisation de cette plateforme numérique. L'objectif sera de leur permettre de renseigner correctement les données de leurs établissements, de mettre à jour les informations statistiques et d'assurer un suivi régulier des performances des CEM et CFP.

« Après ces formations en informatique de base, les responsables des CEM et CFP suivront un autre apprentissage consacré à l'utilisation de la plateforme de suivi-évaluation afin qu'ils puissent alimenter efficacement cet outil lorsqu'il sera disponible », indique Lydie Ndayishimiye, directrice exécutive de CREOP-Jeunes.

A travers cette initiative menée successivement à Bujumbura, Rumonge et Bururi, CREOP-Jeunes entend ainsi contribuer à l'amélioration de la gouvernance des établissements de formation professionnelle. En dotant les responsables de compétences numériques et en préparant l'introduction d'un système de suivi-évaluation informatisé, l'organisation mise sur une meilleure disponibilité des données, un renforcement des capacités de gestion et une planification davantage fondée sur des informations actualisées.

Cette série de formations marque ainsi une première étape vers une gestion plus moderne des Centres d'enseignement des métiers et des Centres de formation professionnelle, dans un contexte où la digitalisation s'impose progressivement comme un levier d'amélioration des services éducatifs et de la prise de décision.

Adhésion aux mutuelles communautaires de santé

Un atout pour la santé et le développement

L'adhésion à une mutuelle communautaire de santé permet aux citoyens d'accéder plus facilement aux soins de santé. Une population en bonne santé est davantage en mesure de participer aux activités économiques et de contribuer au développement du pays. C'est le principal message qui est ressorti d'une synergie médiatique organisée le 6 août par la CONAMUS en partenariat avec MEMISA et en collaboration avec le Réseau des Journalistes Mutualistes du Burundi

A cette occasion, Dr Guillaume Ntawukuriryayo, le directeur de la Province Sanitaire de Butanyerera a souligné les différences observées entre les patients couverts par une mutuelle et ceux qui ne disposent d'aucune assurance maladie.

« Les personnes sans couverture sanitaire arrivent souvent à l'hôpital lorsque leur état de santé est déjà très grave, parce qu'elles craignent les frais médicaux. Ces patients nécessitent alors des traitements plus coûteux et plus complexes », explique-t-il.

Selon lui, cette réalité s'observe dans de nombreux pays. Les soins de santé sont généralement très coûteux. Les mutuelles communautaires de santé permettent toutefois de réduire cette charge financière pour les ménages et facilitent la prise en charge des patients par les établissements de santé grâce à un mécanisme de financement préétabli.

Les citoyens s'interrogent sur les modalités d'adhésion

L'intervention du Dr Ntawukuriryayo est intervenue face aux nombreuses préoccupations exprimées par les intervenants, qu'ils soient membres ou non des mutuelles communautaires de santé.

Méthode Nzohabonimana, résident de la commune de Kiremba en province de Butanyerera a souhaité savoir comment adhérer à une mutuelle communautaire de santé et quels avantages concrets cette adhésion offre aux citoyens lamda.

De son côté, Méthode de la commune Gitobe dans la province de Butanyerera s'est interrogé sur la possibilité pour un détenteur de la Carte d'Assistance Médicale (CAM) d'adhérer également à une mutuelle communautaire de santé.

Céléus Nijimbere de Kabarore dans la commune de Kayanza, en province de Butanyerera a demandé si un membre d'une mutuelle communautaire de santé peut obtenir des médicaments dans une pharmacie privée en présentant son carnet de mutualiste.

PAMUSAB et CONAMUS éclairent

Dr Edouard Nkurunziza, responsable du Programme d'Appui aux Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB) et coordinateur des programmes de l'ONG médicale de développement Memisa Belgique informe que les mutuelles communautaires de santé ont vu le jour en 1999 dans le diocèse de Gitega. Pour lui, le pays traversait alors une crise et la population



Béatrice Niyonzima, directrice nationale de la Confédération Nationale des Mutuelles de Santé (CONAMUS) : « Les mutuelles communautaires de santé comptent 56 000 ménages membres, représentant 249 427 bénéficiaires. »

éprouvait de grandes difficultés à accéder aux soins de santé.

« Les responsables du diocèse ont réfléchi à un système permettant aux habitants de se faire soigner sans subir de lourdes charges financières. Les citoyens ont été sensibilisés et ont commencé à adhérer aux mutuelles », signale Dr Nkurunziza.

Huit ou neuf ans plus tard, poursuit-il, cinq organisations, à savoir l'Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (ADISCO), la Mutuelle Nationale de Santé (MUNASA) Twitwararikane, l'Union pour la Coopération et le Développement (UCODE-AMR), FVS-AMADE Burundi et Memisa Belgique se sont regroupées pour créer un réseau chargé d'accompagner les mutuelles déjà mises en place.

Béatrice Niyonzima, directrice nationale de la Confédération Nationale des Mutuelles de Santé (CONAMUS) indique qu'après 27 ans d'existence, les réalisations de la CONAMUS sont nombreuses.

« Au départ, il n'existait qu'une seule mutuelle communautaire de santé. Aujourd'hui, on en compte 130, toutes réunies au sein de la CONAMUS », se réjouit-elle.

Mme Niyonzima rappelle que l'objectif de la CONAMUS est de permettre à chaque citoyen d'accéder à des soins de qualité. Les mutuelles communautaires de santé collaborent entre elles,

utilisent les mêmes outils de gestion et permettent à leurs membres de se faire soigner partout dans le pays.

La directrice nationale de la CONAMUS souligne que les mutuelles continuent à renforcer leurs capacités techniques et leurs équipements. « Leur système de gestion fonctionne désormais à l'échelle nationale et elles disposent d'un plaidoyer commun », précise-t-elle avant d'ajouter que les mutuelles communautaires de santé travaillent également à la création d'un fonds commun de solidarité.

Mme Niyonzima indique que les mutuelles communautaires de santé ont signé 710 conventions avec des prestataires de soins de santé dans tout le pays, soit environ 50 % des structures sanitaires.

Et de renchérir : « Aucune dette n'est enregistrée envers les établissements de santé. Les mutuelles communautaires de santé honorent régulièrement leurs paiements. »

La patronne de la CONAMUS souligne que les mutuelles communautaires de santé comptent 56 000 ménages membres, représentant 249 427 bénéficiaires.

En ce qui concerne l'adhésion, il suffit de se rendre à la mutuelle la plus proche, de s'acquitter de la cotisation familiale annuelle de 65 000 FBu, des frais d'adhésion de 2 000 FBu et du coût du carnet de membre également fixé à 2 000 FBu.

La cotisation familiale peut être payée en deux ou trois versements, déposés progressivement sur le compte bancaire de la mutuelle.

Les établissements de santé collaborent efficacement avec les mutuelles communautaires de santé grâce aux conventions signées. La mutuelle prend en charge 80 % des dépenses de santé.

En cas de problème, les responsables des mutuelles et des établissements de santé se concertent afin de trouver une solution. Un membre d'une mutuelle communautaire de santé peut également acheter des médicaments dans des pharmacies privées, tandis que le détenteur de la Carte d'Assistance Médicale (CAM) n'a accès qu'aux médicaments disponibles dans les structures publiques de santé.

L'autorité publique et l'expert saluent le rôle des mutuelles communautaires de santé

Le Dr Salvator Ndayitwayeko, directeur technique au Secrétariat exécutif permanent du Conseil National de la Protection Sociale (SEP/CNPS) déclare que le gouvernement ambitionne de disposer d'une population en bonne santé, où personne ne meurt d'une maladie évitable ou curable.

« Les mutuelles s'inscrivent parfaitement dans cette vision. Elles permettent aux citoyens d'accéder

plus facilement aux soins tout en étant mieux organisées et mieux gérées », fait-il remarquer.

Le Dr Ndayitwayeko annonce que la Politique nationale de santé 2024-2033 prévoit le renforcement de la couverture sanitaire. A terme, l'adhésion aux mutuelles deviendra obligatoire, car une mutuelle comptant peu de membres dispose d'une faible capacité financière.

Les cotisations seront adaptées aux moyens des ménages afin de ne pas les appauvrir. Les personnes vulnérables et les plus démunies seront prises en charge par l'Etat.

Il fait savoir que l'Etat finance déjà plusieurs mécanismes, notamment la CAM. « Mais il arrive que ces fonds profitent également à des personnes qui pourraient contribuer elles-mêmes. C'est pourquoi une nouvelle réglementation est envisagée afin de garantir une meilleure couverture sanitaire », insiste-t-il.

Le Dr Ndayitwayeko compare la mutuelle communautaire de santé à une assurance automobile. Personne ne souhaite avoir un accident après avoir souscrit une assurance, mais chacun comprend qu'il vaut mieux être couvert en cas de problème. Il en est de même pour la mutuelle communautaire de santé.

Le Dr Blaise Pascal Iradukunda, enseignant d'université et chercheur en santé publique, spécialisé dans les questions de protection sociale souligne que sans carte de mutuelle, chacun vit dans l'inquiétude. La maladie survient sans prévenir et les coûts des soins sont imprévisibles. Lorsqu'une maladie grave frappe une famille, celle-ci est souvent contrainte de vendre ses biens.

La possession d'une carte de mutuelle communautaire de santé permet ainsi de lutter contre les décès évitables et contre l'appauvrissement des ménages.

« Cependant, le nombre d'adhérents reste faible. Les mutuelles communautaires de santé ne couvrent qu'environ 2 % de la population burundaise, tandis que les autres systèmes d'assurance maladie ne dépassent pas 6 %. Ainsi, près de 47 % de la population ne bénéficie d'aucune couverture », avise-t-il.

D'après lui, les principaux obstacles sont la pauvreté, la priorité accordée aux dépenses alimentaires et à la scolarisation des enfants et certaines habitudes culturelles. De nombreux Burundais préfèrent compter uniquement sur leurs propres moyens. Il note également que la qualité des soins demeure insuffisante : le manque de personnel, les pénuries de médicaments et la mauvaise qualité des services découragent certaines personnes d'adhérer aux mutuelles.

Il est recommandé d'améliorer les équipements des établissements de santé, de construire des infrastructures de qualité, de recruter du personnel qualifié, d'investir dans les technologies médicales modernes, de poursuivre les campagnes de sensibilisation afin d'augmenter le nombre d'adhérents aux mutuelles...

Les cotisations pour l'année suivante sont actuellement en cours de collecte.

Mélance Maniragaba

Le nombre d'adhérents aux mutuelles communautaires de santé reste faible.

Un nouvel outil numérique pour moderniser le suivi des CEM et CFP

Les responsables des Centres d'enseignement des métiers (CEM), des Centres de formation professionnelle (CFP), les cadres du ministère en charge de l'éducation, les partenaires techniques et financiers et les consultants ont validé un nouvel outil informatique de suivi-évaluation des performances des établissements de formation technique et professionnelle. Développée par l'organisation CREOP-Jeunes dans le cadre du projet Umwuga Akazi, cette plateforme ambitieuse de transformer la collecte et l'exploitation des données, d'améliorer la gouvernance des centres et de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes.

Le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle franchit une nouvelle étape dans sa modernisation. L'organisation Création des Opportunités pour les Jeunes (CREOP-Jeunes) a organisé, mercredi 5 août à Bujumbura, un atelier consacré à la présentation et à la validation d'un outil informatique destiné au suivi et à l'évaluation des performances des Centres d'enseignement des métiers (CEM) et des Centres de formation professionnelle (CFP).

L'activité a rassemblé les représentants du ministère en charge de l'Éducation, les directeurs des centres de formation, des consultants ainsi que plusieurs partenaires impliqués dans le développement de la formation technique et professionnelle au Burundi. Après une présentation détaillée de la plateforme, les participants ont formulé diverses observations et recommandations avant de procéder à sa validation.

Cette application numérique s'inscrit dans le cadre du projet Umwuga Akazi mis en œuvre par CREOP-Jeunes en partenariat avec SPARK avec l'appui financier de l'Union européenne. Elle constitue l'un des principaux instruments destinés à renforcer les capacités institutionnelles des centres de formation en leur offrant un système moderne de gestion des informations.

Selon les promoteurs du projet, l'outil permettra de collecter, centraliser et analyser les données relatives au fonctionnement des centres en temps réel. Les informations ainsi générées devront servir aussi bien aux responsables des établissements qu'aux autorités de tutelle et aux partenaires techniques et financiers afin de mieux planifier leurs interventions et d'évaluer les résultats obtenus. Au terme des échanges, les participants ont salué la pertinence de cette initiative, estimant qu'elle répond à un besoin exprimé depuis plusieurs années par les acteurs du secteur.

Une étape importante dans la digitalisation de l'enseignement technique

Prenant la parole, la directrice exécutive de CREOP-Jeunes, Lydie Ndayishimiye, a indiqué que cet outil constitue une avancée importante dans le processus de modernisation des centres d'enseignement des métiers et de formation professionnelle. Elle a expliqué que le projet Umwuga Akazi vise à renforcer les capacités institutionnelles des établissements



xxxx

en mettant à leur disposition des mécanismes, des compétences et des outils favorisant une gestion plus efficace et davantage orientée vers les résultats.

« La nouvelle plateforme permettra de disposer de données fiables, actualisées et accessibles en temps réel. Une telle disponibilité de l'information facilitera non seulement le suivi des performances des centres, mais également la prise de décisions basées sur des données objectives », indique-t-elle

Au-delà de la simple collecte des statistiques, la responsable de CREOP-Jeunes estime que cette application contribuera à améliorer la qualité des données produites, à renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des établissements de formation professionnelle.

Elle a également souligné ce système facilitera le suivi des cellules d'insertion professionnelle, tout en permettant de mesurer avec davantage de précision les performances et les impacts des différentes actions entreprises dans le secteur de l'enseignement technique et professionnel.

Pour garantir une utilisation optimale de cette plateforme, plusieurs activités préparatoires ont déjà été réalisées. Des formations de formateurs ont été organisées, les cellules d'insertion ont bénéficié d'initiations à l'informatique et l'utilisation d'un logiciel de gestion comptable. Une formation spécifique consacrée à l'exploitation du nouvel outil sera également dispensée aux utilisateurs.

Pour Lydie Ndayishimiye, la réussite du dispositif dépendra essentiellement de l'engagement des différents acteurs concernés. Elle a ainsi invité les ministères, les responsables des centres, les partenaires techniques et financiers et les représentants du secteur privé à s'approprier pleinement cet outil et à l'utiliser de manière régulière afin de produire des données fiables, indispensables à une meilleure gouvernance du système de formation.

Le ministère voit enfin aboutir un projet longtemps attendu

Du côté du ministère en charge de l'éducation, la satisfaction était également perceptible. Le directeur général de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle Avith Nsengiyumva a rappelé que cette validation était attendue depuis longtemps. Selon lui, plusieurs outils similaires avaient déjà été développés par le passé avec différents partenaires.

liées à la gestion administrative complète des établissements. Il considère toutefois que la version actuelle constitue déjà un outil très important pour améliorer le suivi des jeunes, mesurer la capacité des centres à assurer leur formation et évaluer leur aptitude à favoriser leur insertion professionnelle.

Des formations prévues avant le déploiement de la plateforme

Avant sa généralisation dans les différents centres, une vaste campagne de formation sera organisée au profit des utilisateurs. Le directeur général a précisé que ces sessions concerneront aussi bien les directeurs des établissements que les formateurs, les informaticiens et toutes les personnes appelées à utiliser quotidiennement la plateforme.

Toutefois, ils n'avaient jamais réellement répondu aux besoins du secteur, principalement parce qu'ils n'avaient pas été suffisamment intériorisés par les utilisateurs.

« La démarche adoptée est différente. Tous les partenaires intervenant dans le secteur ont été associés au processus de développement afin que chacun puisse contribuer à l'amélioration du système et s'en approprier le fonctionnement », explique M. Nsengiyumva. Il estime que cette approche participative favorisera l'utilisation effective de la plateforme par les centres de formation et garantira une meilleure qualité des informations transmises à la Direction générale.

Le directeur général souligne que cet outil permettra de mettre fin aux retards souvent constatés dans la transmission des données administratives et pédagogiques. Désormais, les informations pourront être consultées rapidement, facilitant ainsi la planification des activités et la prise de décision.

Le logiciel permettra notamment de suivre à distance plusieurs indicateurs essentiels. Les responsables pourront connaître les absences des formateurs, les absences des apprenants, les informations relatives aux différentes filières et d'autres données permettant d'évaluer le fonctionnement quotidien des centres. Ces informations aideront la Direction générale à identifier rapidement les difficultés rencontrées dans chaque établissement et à planifier les interventions nécessaires en fonction des besoins réels.

Le directeur général reconnaît néanmoins que certaines dimensions restent encore à développer, notamment celles



xxxx

« Jusqu'à présent, la majorité des rapports étaient produits sur support papier, ce qui entraînait souvent des retards dans la transmission des données et compliquait leur exploitation. Avec la nouvelle application, les informations pourront être introduites directement dans le système informatique et consultées rapidement par les autorités compétentes », explique M. Mpawenimana. Ce responsable affirme que son établissement ne rencontrera aucune difficulté particulière pour utiliser cette plateforme.

Le Centre d'enseignement des métiers de Kinama dispose déjà d'équipements informatiques suffisants. Les différents responsables administratifs possèdent des ordinateurs et le centre bénéficie d'une connexion Internet fonctionnelle et d'une alimentation électrique stable. Selon lui, ces conditions permettront une mise en œuvre rapide de l'outil dès le lancement officiel des formations. Il estime que cette digitalisation simplifiera considérablement le travail des centres tout en améliorant les relations avec la Direction générale grâce à une transmission plus rapide des informations.

Le projet « Umwuga Akazi » mise sur l'insertion professionnelle des jeunes

La mise en place de cette plateforme s'inscrit dans une stratégie plus large portée par le projet Umwuga Akazi. Ce projet vise notamment à renforcer les compétences des jeunes et à améliorer leur accès au marché du travail. Il prévoit la formation de plus d'un millier de jeunes aux compétences techniques et transversales, leur accompagnement vers leur insertion professionnelle et la création de centaines d'emplois permanents.

Le programme ambitionne également de renforcer les capacités institutionnelles de plusieurs centres d'enseignement des métiers et de formation professionnelle, tout en développant les compétences entrepreneuriales des formateurs. Le partenariat entre les établissements de formation, les pouvoirs publics et le secteur privé constitue l'un des principaux leviers retenus pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Dans cette perspective, le nouvel outil de suivi-évaluation apparaît comme un maillon essentiel. En fournissant des données fiables sur les performances des centres, les parcours des apprenants et les résultats obtenus, il permettra aux décideurs de mieux orienter les politiques publiques et d'améliorer progressivement la qualité des formations proposées.

La validation de cette plateforme marque ainsi une nouvelle étape dans la transformation numérique du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle au Burundi. Si son déploiement est accompagné les formations annoncées et de son utilisation régulière par les centres, les autorités espèrent disposer d'un système d'information moderne capable d'améliorer la gouvernance des établissements, de renforcer leur efficacité et, à terme, de favoriser une meilleure insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

SOCAR Vie : Les participants au Marathon CRDB Bank Burundi assurés

C'est extraordinaire. Les participants au Marathon organisé par la CRDB Bank Burundi le 9 août 2026 sont assurés par la SOCAR Vie. C'est à travers une convention spéciale d'Assurance Accidents Corporels Groupe signée le 3 août 2026

La Société Commerciale d'Assurance et de Réassurance Vie (SOCAR Vie S.A) et la CRDB Bank Burundi S.A ont signé ce lundi 3 août 2026 une Convention Spéciale d'Assurance Accidents Corporels Groupe.

Selon Augustin SINDAYIGAYA, Directeur Général de la SOCAR Vie S.A, et Médiateur MUHIRE, Directeur Général Adjoint de la CRDB Bank Burundi S.A, cette convention a pour objet de mettre en place une couverture d'Assurance Accidents Corporels Groupe au profit des participants au Marathon CRDB Bank Burundi, prévu le 9 août 2026 sous le thème : « Un pas, de l'eau pour tous ».

Cette couverture vise exclusivement les risques d'accidents pouvant survenir pendant le déroulement du marathon.

Qui est assuré ?

Est considérée comme assurée toute personne physique inscrite sur la liste officielle des participants établie par la CRDB Bank Burundi S.A et transmise à la SOCAR Vie S.A, pour sa participation au marathon sur le parcours officiel ainsi que dans les zones de rassemblement ou d'attente dûment balisées par l'organisateur.

Les garanties offertes et les capitaux assurés sont le décès ou l'invalidité absolue et définitive, l'invalidité permanente totale et les frais médicaux.

Que couvre la garantie ?

La garantie couvre exclusivement les accidents qui surviennent pendant le déroulement du Marathon sur le parcours officiellement prévu par l'organisateur et durant la période strictement consacrée à cette activité. Et de faire remarquer que la couverture prend fin de plein droit dès l'achèvement du parcours préalablement défini ou à l'expiration de la période officielle de l'évènement selon la première éventualité.



La Société Commerciale d'Assurance et de Réassurance Vie (SOCAR Vie S.A) et la CRDB Bank Burundi S.A ont signé ce lundi 3 août 2026 une Convention Spéciale d'Assurance Accidents Corporels Groupe.

Il convient de souligner qu'en plus de sa contribution en numéraire à cet événement d'envergure, la SOCAR Vie S.A réaffirme son engagement en faveur de la protection des participants à travers la mise en place de cette couverture d'Assurance Accidents Corporels Groupe au profit de l'ensemble des coureurs officiellement inscrits.

SOCAR Vie, un partenaire fidèle de la CRDB Bank Burundi

Partenaire fidèle de la CRDB Bank Burundi S.A, la SOCAR Vie S.A accompagne cette initiative depuis le lancement de la première édition du Marathon CRDB Bank Burundi et renouvelle, à l'occasion de cette troisième édition, son soutien à cet événement à fort impact social.

Cet engagement témoigne de sa volonté d'accompagner les initiatives qui favorisent le bien-être, la solidarité, l'inclusion et le développement durable au bénéfice de la communauté.



Augustin SINDAYIGAYA, DG de la SOCAR Vie S.A, et Médiateur MUHIRE, DGA de la CRDB Bank Burundi S.A : « Cette convention a pour objet de mettre en place une couverture d'Assurance Accidents Corporels Groupe au profit des participants au Marathon CRDB Bank Burundi, prévu le 9 août 2026 ».

SOCAR Vie engagée à accompagner avec énergie les événements sportifs de taille

A travers cette initiative, la SOCAR Vie S.A confirme sa volonté d'accompagner les événements sportifs majeurs en alliant performance, prévention et protection.

SINDAYIGAYA félicite la CRDB Bank Burundi pour l'organisation de ce marathon pour la troisième fois car, le lancement de la première édition a eu lieu en 2024.

La responsabilité sociale à l'honneur

Il encourage donc la CRDB Bank Burundi à toujours valoriser la responsabilité sociale des opérateurs économiques à travers l'appui aux populations vulnérables.

En 2024, elle a assisté les déplacés victimes des inondations de Gatumba.

En 2025, elle a offert des cartes d'assurance maladie aux personnes vulnérables de Makamba dans la province de Burunga.

Et en 2026, la CRDB Bank Burundi a procédé à la construction des bornes fontaines pour permettre aux habitants des quartiers défavorisés de s'approvisionner en eau potable.

Il remercie chaleureusement cette institution bancaire pour avoir associé le groupe SOCAR en général et la SOCAR Vie qu'il représente en particulier comme partenaire officiel de ce marathon pour la troisième fois.

SINDAYIGAYA fait remarquer qu'en 2026, la SOCAR Vie a contribué à hauteur de 30 millions de FBu en plus de l'Assurance Accident de 1000 participants au Marathon à hauteur de 10 millions de valeur assurée par participant.

Notons qu'il apprécie bien le partenariat entre la CRDB Bank Burundi et la SOCAR Vie et s'engage à le développer pour toujours.





**VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?**

**PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES**

